

REPORT TO THE COMMITTEE

Tuesday, June 28, 1983

The Sub-committee on Farm Credit Arrangements has the honour to present its

FIRST REPORT

In accordance with the authority delegated to it by the Standing Committee on Agriculture on Tuesday, March 22, 1983, your Sub-committee has to date held twenty (20) meetings and heard testimony from fifty-seven (57) witnesses, commencing with the Sponsor of the Bill, Mr. Ralph Ferguson, M.P.

Your Sub-committee wishes to compliment Mr. Ferguson for initiating this measure which permitted the focusing of the attention of the House and your Sub-committee on the problems surrounding financing in the farm community, and the further problem associated with realizing security on farm related debts and its impact on the viability of agriculture generally. This measure is viewed as particularly timely, given the seriousness and continuing nature of financial difficulties being experienced in the farming community.

In testimony received to date by your Sub-committee, there is a clear divergence of opinion between borrowers and lenders as to the merits of the proposed legislation. Your Sub-committee, however, has learned of the degree of equity that has been exercised in a number of difficult cases and it has also taken note of the grave concerns expressed by the majority of witnesses about the ultimate impact on lending, should this measure be adopted. As a result of your Sub-committee's work, better lines of communication have been established between certain borrowers and lending institutions. This has also resulted in a satisfactory resolution of a number of situations which had reached impasse and seemed clearly to be doomed to the route of foreclosure, or other collection means, which would have resulted in the loss by the farmer of his farm. In view of these positive developments, your Sub-committee humbly requests that the House consider reinstating Bill C-653 at the Committee stage should the current Committee stage proceedings be terminated by a new session.

Based on the evidence heard to date, which in large measure supported the concept common to Bill C-12, An Act respecting bankruptcy and insolvency, and the expressed preference for more all-encompassing legislation, your Sub-committee is of the view that the Government give consideration to the advisability of advancing Bill C-12, An Act respecting bankruptcy and insolvency.

Your Sub-committee is currently preparing to examine specific cases of complaint to acquaint itself with the specifics of the problems being experienced in the financing of the farming sector and, to that end, is currently compiling a list of potential examples of difficulties that have been encountered by the farming community. Further, to that end, we are now awaiting the submission of examples from various sources, following which, further meetings are anticipated. In the interim, your Sub-committee stands ajourned *sine die*.

RAPPORT AU COMITÉ

Le mardi 28 juin 1983

Le Sous-comité chargé d'étudier les accords relatifs au crédit agricole a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

En vertu des pouvoirs qui lui a confiés le Comité permanent de l'agriculture le mardi 22 mars 1983, le Sous-comité a organisé jusqu'à présent vingt (20) réunions et a entendu le témoignage de cinquante-sept (57) personnes, en commençant par le parrain du projet de loi, M. Ralph Ferguson, député.

Le Sous-comité tient à féliciter M. Ferguson d'avoir pris l'initiative de cette mesure qui permet d'attirer l'attention de la Chambre et du Sous-comité sur les problèmes de financement qui se posent aux agriculteurs, ainsi que sur le problème découlant de la réalisation des garanties sur les dettes agricoles et les conséquences que cela entraîne pour l'agriculture en général. Cette mesure est présentée à un moment particulièrement opportun, vu la gravité des difficultés financières qu'éprouvent les agriculteurs depuis déjà un certain temps.

D'après les témoignages que le Sous-comité a reçus jusqu'à présent, il est évident qu'il existe une grande divergence d'opinions entre emprunteurs et prêteurs en ce qui a trait aux avantages du projet de loi. Le Sous-comité s'est cependant rendu compte que les intéressés avaient souvent fait preuve d'équité dans un certain nombre de situations difficiles, et il a également constaté que la majorité des témoins craignaient que l'adoption de cette mesure ait en fin de compte de graves conséquences sur les prêts. Grâce au travail du Sous-comité, de meilleures communications ont été établies entre certains emprunteurs et des institutions de prêt. Cela a aussi permis de régler de façon satisfaisante diverses situations, alors que l'on était dans une impasse et que le recours à la saisie ou à un autre moyen de recouvrement semblait inévitable à plus ou moins long terme, ce qui aurait fait perdre son exploitation à l'agriculteur. Compte tenu de ces aspects positifs, le Sous-comité demande humblement à la Chambre d'envisager de rétablir le projet de loi C-653 à l'étape de l'étude en comité si une nouvelle session venait mettre un terme aux travaux actuels à cette étape.

Compte tenu des témoignages entendus jusqu'à présent, lesquels soutiennent dans une large mesure le concept commun au projet de loi C-12, Loi concernant la faillite et l'insolvabilité, et de la préférence qui a été manifesté pour une législation plus complète, le Sous-comité estime que le gouvernement devrait songer à faire progresser le projet de loi C-12, Loi concernant la faillite et l'insolvabilité.

Le Sous-comité s'apprête à étudier des plaintes précises afin de mieux connaître les problèmes qui se posent dans le financement des exploitations agricoles; à cette fin, il est en train de dresser une liste d'exemples de problèmes auxquels ont dû faire face les agriculteurs. Toujours à cette fin, nous attendons que diverses sources nous donnent d'autres exemples de ces problèmes, après quoi il devra y avoir d'autres réunions. Entre-temps, le Sous-comité est ajourné *sine die*.